



Info-école, juin 2022

Chers parents, chers élèves,

Le mardi 16 août prochain, ce sont 89 élèves de la 1^{ère} à la 8^{ème} Harmos qui seront accueillis dans leurs classes respectives. Au Fuet pour les deux classes enfantines 1-2H ainsi que la classe 3-4H, à Châtelat pour la classe de 5-6H et à Saicourt pour la classe de 7-8H. Les leçons de gymnastique seront dispensées à la halle du Fuet. Pour cette année scolaire 2022-2023 aucun changement d'horaire n'est à signaler concernant la desserte en bus.

L'école à journée continue accueille les élèves de notre région de la 1^{ère} à la 11^{ème} Harmos à l'école de Châtelat. Les modules des lundis, mardis et jeudis midis sont ouverts. Les enfants y bénéficient d'un repas équilibré et d'un encadrement durant la pause de midi. Célia Schmid, enseignante à Châtelat, est la nouvelle directrice.

Après 38 ans d'engagement pour nos écoles, primaire et secondaire, notre directeur, Alexandre Mouche, prend une retraite bien méritée. Sophie Bilat, enseignante depuis 5 ans dans nos écoles, lui succèdera dès le 1^{er} août 2022.

Nous espérons que ce petit fascicule répondra à vos questions et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Les informations relatives à l'école sont également disponibles sur les sites internet des communes de Saicourt et de Petit-Val.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente année scolaire 2022-2023 et nous réjouissons d'ores et déjà de vous retrouver à la rentrée !

La commission scolaire

Commission scolaire

Céline Carnal, présidente	Les Ecorcheresses	(com.scol@petit-val.ch)
Emanuel Amstutz	Moron	
Manon Bangerter	Saicourt	
Maxime Boillat	Le Fuet	
Sylvie Nicolet	Le Fuet	
Leslie Gyger	Sornetan	
Sylvie Hostettmann	Monible	
Priscilla Ruch	Le Fuet	

Course d'école à Dino-Parc à Cernier, juin 2022

La fiduciaire Soresa à Bienne est l'autorité de surveillance de la protection des données du syndicat scolaire. En vertu de l'art. 34 de la Loi cantonale sur la protection des données, l'autorité de surveillance de la protection des données assume les tâches suivantes. Elle surveille l'application des dispositions sur la protection des données au sein de l'administration du syndicat scolaire, conseille les personnes concernées pour tout ce qui touche à leurs droits vis-à-vis de l'administration du syndicat scolaire, conseille les autorités responsables dans les questions touchant à la protection des données et contrôle la sauvegarde des données et joue le rôle d'intermédiaire entre les personnes concernées et les autorités du syndicat scolaire.

Fiduciaire SORESA Rue Ernst-Schüler 5 2502 Biel/Bienne 032 328 89 15

Corps enseignant

Directrice

Sophie Bilat
direction@epvs.ch

Ecole primaire et enfantine du Fuet :

032 481 48 52

1 H & 2 H classe 1

Marie-Claude Barras

1 H & 2 H classe 2

Joëlle D'Ans
Petra Jost

3 H & 4 H

Céline Papin
Petra Jost
Patricia Sprunger

Ecole primaire de Châtelat

032 484 98 30 et 077 473 70 41

5 H & 6 H

Célia Schmid
Julien Reichen

Ecole primaire de Saicourt

032 481 48 50

7-8H

Géraldine Meyrat
Petra Jost
Mary Zürcher

Enseignantes spécialisées

Mary Zürcher
Pascale Hinterholz

SMI (Mitic)

Corinne Staïesse

Les enseignant-e-s ont tout-e-s une adresse prenom.nom@epvs.ch

Les noms des maîtresses de classes sont soulignés.

Travailleuse sociale scolaire

Anouck Heiniger
077 442 49 83
anouck.heiniger@srtss.ch

Secrétariat scolaire du syndicat

Stéphanie Koller, Bellelay
à l'école de Châtelat, le mardi matin
stephanie.koller@epvs.ch

Liens

Municipalité de Saicourt

Le Fuet, 032 481 24 03

www.saicourt.ch

Commune de Petit-Val

Souboz, 032 484 94 70

www.petit-val.ch

Aide aux devoirs en ligne

www.educlasse.ch



Direction de l'instruction publique et de la culture

www.erz.be.ch

Orientation professionnelle

www.orientation.ch

Service psychologique pour enfants

Grand Rue 4 2710 Tavannes

Tél. : +41 31 636 16 86

spe.tavannes@be.ch

Action jeunesse régionale

www.a-j-r.ch

Animations mobiles et accueil des jeunes à Tramelan et Malleray l'après-midi (voir le site)

Bon à savoir

« **Mardi-fruit** » : lors de la récréation, les enfants apportent un fruit pour leur dix-heures du mardi.

Les **smartphones** sont **interdits** en classe (sauf sur indication expresse de l'enseignant-e).

Pour bien commencer l'année !

Chaque enfant doit avoir les affaires suivantes (**avec son prénom !**) :

- un sac d'école,
- une paire de pantoufles,
- un tablier pour bricoler,
- un chiffon pour nettoyer son banc,
- un paquet de mouchoirs.

Séances de parents en septembre à 19h30:

mardi 30.08.2022	à Saicourt	7-8H
mardi 6.9.2022	au Fuet	1-2H
mardi 13.9.2022	au Fuet	3-4H
mardi 20.9.2022	à Châtelat	5-6H

PISCINE & PATINOIRE

Nos élèves se rendront en bus à la piscine de Bévillard à raison de 6 séances par année scolaire. De plus, chaque classe bénéficiera de 2 séances de patinoire à Tramelan. Le port du casque est obligatoire à la patinoire.

Vous serez avertis à l'avance des dates convenues avec la piscine et la patinoire.

Ecole à journée continue

L'école à journée continue sera ouverte aux élèves dès le mardi 16 août pour les repas de midi à l'école de Châtelat le lundi, le mardi et le jeudi. Les repas sont préparés par le home de la Courtine à Lajoux.

L'école à journée continue est organisée de la manière suivante :

Direction: Célia Schmid, enseignante à Châtelat, 032 484 98 30

Personnel d'accompagnement : Aline Amstutz et une personne à désigner.

CAMP DE SKI

Avec la collaboration du ski-club Petit-Val, le camp de ski réunira les élèves de 6, 7 et 8H du 5 au 10 mars 2023 à Chandolin.

Souper crêpes au chalet La Remointzette, mars 2022

Marché de printemps au Fuet le 7 mai 2022

Vacances scolaires 2022-2023

Début de l'année **mardi 16 août 2022**

En raison de l'Assomption le lundi, la rentrée a lieu le mardi

Vacances d'automne du lundi 10 octobre au vendredi 21 octobre 2022

Vacances de Noël du lundi 26 décembre 2022 au vendredi 13 janvier 2023
(= + une semaine)

Semaine blanche du lundi 20 février 2023 au vendredi 24 février 2023

Vacances de Pâques du vendredi 7 avril 2023 au vendredi 21 avril 2023

Vacances d'été du lundi 3 juillet 2023 au vendredi 18 août 2023

Foire de Châindon lundi 5 septembre 2022

Toussaint mardi 1er novembre 2022

Ascension jeudi 18 mai 2023 (congé les 18 et 19 mai 2023)

Pentecôte lundi 29 mai 2023

Fête-Dieu jeudi 8 juin 2023

NB : L'école secondaire de Bellelay et le Syndicat scolaire Saicourt – Petit-Val appliquent le calendrier des vacances JU, téléchargeable directement dans votre e-agenda sous www.jura.ch. Lorsqu'il diffère du calendrier du Jura bernois, les dates sont indiquées **en gras**.

La semaine blanche est fixée par les commissions d'école et peut différer d'une commune à une autre.

L'école primaire compte 38 semaines d'école, l'école secondaire 39, d'où la semaine supplémentaire de vacances à Noël.

AIDE AUX DEVOIRS

L'aide aux devoirs sur internet, c'est à l'adresse www.educlasse.ch, site géré par le centre MITIC à Tramelan.

Du lundi au jeudi de 18h30 à 19h30, 3 enseignants sont à disposition pour répondre en ligne et aider les élèves. Ce site ouvre également la porte à des activités qui utilisent l'ordinateur pour l'école. Quantité d'activités d'apprentissage y sont proposées.

POUX

Vu les problèmes persistants, nous vous recommandons d'être attentifs à ce problème et de prendre les mesures nécessaires le cas échéant. Vous recevrez plus d'informations à la rentrée.

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

L'action jeunesse régionale anime plusieurs mercredis après-midi dans nos écoles. Les dates sont communiquées aux élèves ou sur www.a-j-r.ch

MÉDECIN SCOLAIRE

Monsieur le Dr Alvaro Arana de Moutier est notre médecin scolaire. Il procède aux examens de santé concernant les élèves de 2 et 6H.

Tél. 032 494 38 20

L'école à la forêt, pour les élèves de

l'école enfantine.

SERVICE DENTAIRE

Le contrôle annuel dentaire offert pendant la scolarité est effectué par la clinique dentaire mobile qui stationnera chez nous le temps du contrôle. Merci de signaler à la maitresse de classe, au moins 1 mois avant la date fixée par la clinique, si votre enfant procédera à l'examen dans un cabinet privé. Si un traitement est nécessaire, vous serez invités à prendre rendez-vous chez votre dentiste.

Les élèves peuvent obtenir un soutien financier de la commune pour leur traitement dentaire et l'orthopédie dento-faciale. Les demandes sont à présenter aux bureaux municipaux, lesquels fournissent de plus amples détails.

ASSURANCE ACCIDENT

Le syndicat a contracté pour les élèves une assurance accident complémentaire à votre assurance LAMAL. En cas d'accident pendant le temps scolaire, veuillez l'annoncer au secrétariat scolaire afin de bénéficier des prestations éventuelles.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Afin d'assurer la sécurité des élèves lors des transports scolaires, certaines règles fondamentales doivent être respectées par ces derniers :

- Les gilets ou sautoirs jaunes sont fournis par l'école et obligatoires pour tous les élèves de 1-4H.
- Attendre calmement le bus, en étant prudent et attentif à la circulation
- Faire preuve de politesse et de respect envers le chauffeur et les voyageurs
- Aller s'asseoir au plus vite et attacher sa ceinture de sécurité
- Rester assis durant tout le trajet et attendre l'arrêt complet du bus avant de se détacher et de se lever.

Nous recommandons aux élèves de venir à pied à l'école ou d'emprunter les transports scolaires. Au Fuet, le stationnement des voitures hors des emplacements prévus entrave la visibilité du passage pour piétons.



*La carte plastifiée Swisspass est valable 10 ans,
il faut la conserver d'une année à l'autre.*

PEDIBUS

Nous sommes à la recherche d'accompagnateurs scolaires pour l'arrêt de bus du Fuet dès la fin août.

Les parents sont invités à la séance qui aura lieu le **mercredi 17 août à 19h30** à l'école du Fuet. Nous leur demanderons dans la mesure de leurs disponibilités d'accompagner les élèves de l'école à l'arrêt de bus à midi et l'après-midi avant les cours.

Mme Leslie Gyger, tél. 078 694 49 14, pourra vous donner de plus amples renseignements.

Horaires et abonnements

Les horaires de bus indiqués sont valables jusqu'au mois de décembre 2022. Les élèves qui doivent utiliser le bus circulent avec un abonnement Swisspass ou des cartes multicourses fournis par l'école. www.carpostal.ch

Horaires des bus, valable jusqu'en décembre 2022

Les Ecorcheresses -> Bellelay -> Saicourt

Les Ecos	06:59	07:47						12:18	12:56			15:52		
Souboz	07:04	07:52						12:18	13:02			15:58		16:42
Pichoux	07:07	07:56						12:26	13:05	lmjv		16:01		16:49
Sornetan	07:13	08:02				11:44		12:36	13:12	15:10		16:08		16:49
Châtelat	07:15	08:04				11:46		12:38	13:14	15:12		16:10		16:51
Bellelay	07:20	08:10				11:52		12:44	13:20	15:18		16:16		16:57
			je-ve	ve				lmjv		lmjv				
Bellelay	07:22	08:11	08:26	08:55		11:21	11:54	13:01	13:22	15:00	15:22	15:47	16:22	17:34
Fuet	07:28	08:17	08:32	09:00		11:27	12:00	13:07	13:28	15:06	15:27	15:52	16:28	17:40
Saicourt	07:31	08:20				11:30	12:03	13:10	13:31	15:09	15:30	15:55	16:31	17:43

Saicourt -> Bellelay -> Les Ecorcheresses

					me			lmjv		lmjv				
Saicourt	06:09	07:09	07:59	08:20		11:44	12:12	13:10	13:59	15:12	16:09		16:59	
Fuet	06:12	07:12	08:02	08:23	09:40	11:47	12:15	13:13	14:05	15:15	16:12		17:02	
Bellelay	06:17	07:17	08:07	08:29	09:45	11:53	12:21	13:19	14:08	15:21	16:18		17:08	
					me			lmjv	lmjv					
Bellelay		07:21	08:08		09:46	11:54	12:30		13:21	15:22	16:19		17:10	
Châtelat		07:26	08:13		09:51	11:59	12:35		13:26	15:27	16:24		17:15	
Sornetan		07:29				12:03	12:39		13:3	15:31	16:28		17:18	
Pichoux		07:31				12:05	12:41			15:33	16:30		17:20	
Souboz		07:38				12:12	12:48			15:40	16:37	16:39	17:37	
Les Ecos		07:44				12:19	12:54			15:47		16:45	17:43	

DISPOSITIONS REGISSANT LES ABSENCES

A L'ECOLE OBLIGATOIRE

La Loi sur l'Ecole Obligatoire [LEO] du 1er août 1994 est accompagnée de quelques dispositions notamment dans le cadre des absences et dispenses (ODAD, ordonnance de 2007). Nous vous faisons part ci-dessous de quelques points importants.

1. Absences excusées et dispenses

Absences excusées	Dispenses
<i>A excuser auprès des enseignant(e)s</i>	<i>Faire une demande écrite à la direction</i>
Maladie	Encouragement de talents sportifs
Accident	Obligations religieuses
Décès dans la famille de l'enfant	Stages professionnels (à l'école sec.)
Visite chez le médecin ou dentiste	Cours de langue pour étrangers
Séance de logopédie, orthophonie, psychomotricité, psychologie, etc...	Situations familiales ou professionnelles particulières

Pour d'autres motifs, prière de prendre contact avec la direction.

2. Cinq demi-journées libres [Art. 27 de la LEO]

Les parents ont la possibilité de ne pas envoyer leurs enfants à l'école pendant cinq demi-journées par année scolaire. Ils informent préalablement l'école.

Les cinq demi-journées peuvent être choisies librement [séparées ou groupées] sans indication de motif. Elles ne peuvent être reportées d'une année sur une autre.

*Le maître de classe doit être averti au plus tard **2 jours à l'avance** pour une absence au moyen de la formule prévue à cet effet.* Les matières des leçons manquées devront être rattrapées, de même que les épreuves et contrôles qui n'auraient pas été faits.

➤ *Les demandes portant sur les semaines hors-cadre, camp de ski, piscine doivent faire l'objet d'un congé habituel (maladie, etc).*

Horaires 2022-23

Classes de 1-2H au Fuet

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin (8h30-11h30)	1H + 2H	1H + 2H (allègement possible pour les 1H durant le 1 ^{er} semestre)	2H Ecole à la forêt	1H + 2H	1H + 2H
Après-midi (13h30-15h00)	2H	1H		2H	



Horaire 2022-2023(3/4)

Commune municipale	Saicutrt
Tél. école	032 481 48 52

Lieu scolaire	Le Fuet
---------------	---------

Année scolaire	2022-2023
----------------	-----------

N. semaines annuelles	38
Effectif total	21

Classe	3H-4H
--------	-------

C.P = Céline Papin
P.J = Petra Jost
P.S = Patricia Sprunger

Titulaire(s)	Nom et prénom	Papin Céline
--------------	---------------	--------------

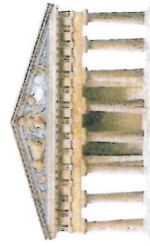
Heures	Lundi	Ens.	Mardi	Ens.	Mercredi	Ens.	Jeudi	Ens.	Vendredi	Ens.	Degré	Effectif
7h35-8h20									Environnement 4H	C.P	1H	
											2H	
8h25-9h10	Educ. Générale 3-4H	C.P	Français 3H ACM 4H	C.P	Environnement 3-4H	C.P	Français 3-4H	C.P	Français 3-4H	C.P	3H	12
				P.J							4H	9
9h15- 10h00	Français 3-4H	C.P	Français 3H ACM 4H	C.P	Environnement 3-4H	C.P	Math ½ 3-4H (9h10-9h35)	C.P	Français 3-4H	C.P	5H	
				P.J			Français 4H	C.P			6H	
10h20-10h45	Musique ½ 3-4H	C.P	Math ½ 3-4H	C.P	Musique ½ 3-4H	C.P	ACM 3H	P.J	ECR ½ 3-4H	C.P	7H	
				P.J							8H	
10h50-11h35	Math 3-4H	C.P	Math 3-4H	C.P	Français 3-4H	C.P	Français 4H	C.P	Dessin 3-4H	C.P	Total	21
				P.J			ACM 3H	P.J				
13h30-14h15	Français 3-4H	C.P	Gym 3-4H	P.J			Français 3-4H	C.P				
		P.S						P.S				
14h20-15h05	Math 3-4H	C.P	Gym 3-4H	P.J			Math 3-4H	C.P				
		P.S						P.S				
15h20-15h45	ECR ½ 3-4H		Gym 3-4H	P.J								
		P.S										
	Fin 15h05: semaines paires Fin 16h05 : semaines impaires		Fin 16h05				Fin 15h05		Fin 11h35			



HORAIRE 5H-6H

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
7h30-8h15			EMU	JR	EPS	JR				
8h15-9h00	FG	CG	Maths	JR	EPS	JR	Maths 6H	JR	Français	CG
							Maths 5H	CG		
9h00-9h45	Français	CG	Maths	JR	EPS	JR	Maths 6H	JR	Français	CG
							Allemand 5H	CG		
10h10-10h55	Français	CG	Allemand 6H	CG	Maths	JR	Français 5H	JR	AV	CG
			Français 5H	JR			Allemand 6H	CG		
10h55-11h40	Éthique	CG	Français	CG	Maths	JR	Français	CG	AV	CG
PAUSE DE MIDI										
13h30-14h15	Géographie	CG	TM - 1/2	JR CG			Français	CG	TM fac	CG
14h20-15h05	Histoire	CG	TM - 1/2	JR CG			Sciences	CG	TM fac	CG
15h20-16h05	Sciences 6H	CG								

CS Célia Schmid, PH Pascale Hinterholz, JR Julien Reichen



Horaire de classe 2022-2023

7-8^{èmes} années
Saicourt



Heures	Lundi	Ens.	Mardi	Ens.	Mercredi	Ens.	Jeudi	Ens.	Vendredi	Ens.	
07h40	½ Edu. générale	GM	Ed. numérique 8H Anglais 7H	GM ML	Français	GM	Maths 8H Allemand 7H	GM PJ	Maths 8H TM 7H	GM PJ	
08h25											
08h25	Français 8H Allemand 7H	GM PJ	Maths 7H Anglais 8H	GM ML	Français	GM	Français 7H Allemand 8H	GM PJ	Français 8H TM 7H	GM PJ	
09h10											
09h15	Français 7H Allemand 8H	GM PJ	½ Edu. générale	GM	½ Ethique	GM	½ Maths 7H ½ Allemand 8H	GM PJ	½ Maths 7H ½ Allemand 8H	GM PJ	
09h40											
10h00	Maths 7H TM 8H	GM PJ	Français	GM	Maths	GM	Français	GM	Anglais 7H Allemand 8H	ML PJ	
10h45											
10h50	Français 7H TM 8H	GM PJ	Maths	GM	Sciences	GM	Maths	GM	Anglais 8H Allemand 7H	ML PJ	
11h35											
13h40	Gym (13h30)	GM	Sciences	GM				Géographie	GM SB	Dessin	PJ
14h25											
14h30	Gym	GM	Sciences	GM				Histoire	GM SB	Dessin	PJ
15h15											
15h20	Gym	GM	Chant	GM	½ Ethique	GM					
16h05											
	GM = Géraldine Meyrat; ML = Mary Lapaire ; SB = Sophie Bilat; PJ = Petra Jost										

Jeu di après-midi :

Semaines paires → 13h40-15h05 (Histoire avec Sophie Bilat)

Semaines impaires → **13h40-16h00** (Géographie et éthique avec Géraldine Meyrat)

(cf. numérotation carnet de devoirs)

